

## CI COUMENCE LI DIZ DE L'ERBERIE.

Seigneur qui ci este venu,  
Petit et grant, jone et chenu,  
3 Il vos est trop bien avenu,  
Sachiez de voir.  
Je ne vos vuel pas desouvoir :  
6 Bien le porreiz aparsouvoir  
Ainz que m'en voize.  
Aseeiz vos, ne faites noise, fol. 80 v<sup>o</sup>  
9 Si escouteiz, s'il ne vos poize :  
Je sui uns mires<sup>1</sup>,  
Si ai estei en mainz empires.  
12 Dou Caire m'a tenu li sires  
Plus d'un estei ;  
Lonc tanz ai avec li estei,  
15 Grant avoir i ai conquestei.  
Meir ai passee,  
Si m'en reving par la Moree,  
18 Ou j'ai fait mont demoree,  
Et par Salerne,  
Par Buriene et par Byterne<sup>2</sup>.  
21 En Puille, en Calabre, en Palerne  
Ai herbes prises  
Qui de granz vertuz sunt emprises :  
24 Sus quel que mal qu'el soient mises,  
Li maux s'en fuit.  
Juqu'a la riviere qui bruit<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> 10-29. Les médecins, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ont beaucoup voyagé, à la recherche des secrets de leur art. Ils allaient notamment à Salerne, capitale des études médicales, et aussi à Montpellier. D'autre part, la réputation des médecins arabes attirait l'attention vers l'Orient. C'est à quoi se réfère Renart quand il parle de ses pérégrinations (branche VI, v. 142-148 ; X, v. 1408-1421 ; XI, v. 3341-3349).

<sup>2</sup> 20-21. M. HAM (*The Rutebeuf Guide for mediaeval Scaescraft*, dans *Studies in Philology*, XLVII, 1950, pp. 20-34) a pris la peine de relever et de discuter les identifications qui ont été proposées pour les noms de Buriene et de Biterne (v. 20). Il suffit ici de remarquer que Rutebeuf, sans trop se soucier de géographie, devait connaître ces noms par les chansons de geste, où la terre de Buriene est donnée comme appartenant aux Sarrasins et où Biterne représente Viterbe. — De même au v. 21 (où l'équilibre stylistique du vers réclame, devant *Palerne*, la répétition de la préposition *en*, qui manque dans *C*, mais se trouve dans *D*), le nom de Palerne (Palerme en Sicile) va avec la mention des pays de Pouille et de Calabre ; mais dans *D*, Luiserne, que désigne la leçon *Luserne*, et où les chansons de geste situent une grande victoire de Charlemagne, est une ville à mettre en Galicie (cf. J. BÉDIER, *Les légendes épiques*, t. III, pp. 152-166).

<sup>3</sup> 26-31. Utilisation de la *Lettre du Prêtre Jean*. Cf. Friedrich ZARNCKE, *Der Priester Johannes (Abhandlungen der phil.-hist. Classe des K. Sächsischen Gesellschaft de Munich, VII, 1879, p. 914)*, au sujet du fleuve de pierres précieuses : « fluit rivulus quidam, ad quem non patet aditus nisi ex fortuito casu. Aperitur enim aliquando terra et, si quis inde transit, tune potest intrare et sub velocitate exire, ne forte terra claudatur. Et quicquid

27 Dou flun des pierres jor et nuit  
     Fui pierres querre.  
 Prestres Jehans i a fait guerre ;  
 30 Je n'ozai entreir en la terre :  
     Je fui au port.  
 Mout riches pierres en aport<sup>4</sup>  
 33 Qui font resusciteir le mort :  
     Ce sunt ferrites<sup>5</sup>,  
 Et dyamans et crespertes,  
 36 Rubiz, jagonces, marguarites,  
     Grenaz, stopaces,  
 Et tellagons et galofaces.  
 39 De mort ne doutera menaces  
     Cil qui les porte.  
 Foux est se il se desconforte :  
 42 N'a garde<sup>6</sup> que lievres l'en porte  
     S'il se tient bien ;  
 Si n'a garde d'aba de chien  
 45 Ne de reching d'azne ancien  
     S'il n'est coars ;  
 Il n'a garde de toutes pars.  
 48 Carbonculus et garcelars,  
     Qui sunt tuit ynde,  
 Herbes aport des dezers d'Ynde  
 51 Et de la Terre Lincorinde<sup>7</sup>,

---

de harena rapit, lapides preciosi sunt et gemmae preciosae, quia harena et sabulum nihil sunt nisi lapides preciosi et gemmae preciosae. » Cf. la rédaction anglo-normande en vers de Roau d'Arundel publiée par A. HILKA (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XLIII, 1915, p. 103) et une rédaction en prose française publiée par Jubinal, *Rutebeuf*, t. III, p. 364.

<sup>4</sup> 32-40. On attribuait aux pierres précieuses des vertus curatives : cf. le *Lapidaire* de Philippe DE THAON. Les « épiciers » étaient censés en mettre dans leurs préparations (cf. *Renart le Contrefait*, v. 26796-26808).

<sup>5</sup> 34-49. Cinq des noms ici énumérés sont inconnus par ailleurs : ce sont *ferrites*, *crespertes*, *tellagons*, *galofaces* et *garcelars*. M. Ham (art. cité) a essayé de déterminer les pierres qu'ils désigneraient : tâche superflue ; car Rutebeuf ne s'est certainement pas amusé à chercher des raretés dans les lapidaires, mais plutôt à fabriquer, ou à déformer, des mots d'une certaine consonance : les uns en *-ites* (*ferrites*, *crespertes*), comme les noms de beaucoup de pierres, les autres (*galofaces*, *garcelars*) forgés pour les besoins de la rime. Encore faudrait-il être sûr que les scribes ont bien donné des leçons authentiques. Noter que *ferrite*, si on le rattachait à *fer*, ne serait guère un nom de pierre précieuse ; que *cresperte* pourrait être une déformation de *crisolite* ; que *marguarite* n'est pas un nom de pierre ; et qu'enfin le vers 49, s'il doit se rapporter à *carbunculus* aussi bien qu'à *garcelars* (*D* : *garolas*, fautif), est une bévue volontaire, l'escarboucle étant rouge et non pas violette. — Noter aussi que le vers 36 se trouve identiquement le même dans Robert DE BLOIS, *Enseignement des princes*, v. 1660.

<sup>6</sup> *N'a garde*, « Il n'a pas à craindre ».

<sup>7</sup> 51-54. Sur la « terre Lincorinde », voir Ham, article cité, peu concluant. — On ne saurait dire si *Lincorinde* doit être compris comme un nom de pays ou comme un nom de personne : comme nom de pays, il est inconnu par ailleurs ; comme nom de personne, Jubinal l'a relevé « dans les romans du cycle carlovingien » (citant deux vers de l'un d'eux, mais sans dire lequel), où c'est le nom de la fille de Jonas, « fier admirai du regne de Persie ». Dire, comme on l'a fait, qu'il s'agit de l'île de Ceylan, considérée comme

Qui siet seur l'onde  
 Elz quatre parties dou monde  
 54 Si com il tient a la raonde,  
     Or m'en creeiz.  
 Vos ne saveiz cui vos veeiz ;  
 57 Taiziez vos et si vos seeiz :  
     Veiz m'erberie.  
 Je vos di par sainte Marie  
 60 Que ce n'est mie freperie  
     Mais granz noblesce.  
 J'ai l'erbe qui les veiz redresce  
 63 Et cele qui les cons estresce  
     A pou de painne.  
 De toute fievre sanz quartainne  
 66 Gariz en mainz d'une semaine,  
     Ce n'est pas faute ;  
 Et si gariz de goute flautre<sup>8</sup>,  
 69 Ja tant n'en iert basse ne haute,  
     Toute l'abat.  
 Se la vainne dou cul vos bat,  
 72 Je vos en garrai sanz debat,  
     Et de la dent  
 Gariz je trop apertement  
 75 Par un petitet d'oignement<sup>9</sup>  
     Que vos dirai :  
 Oeiz coument jou confirai ;  
 78 Dou confire ne mentirai, fol. 81 r<sup>o</sup>  
     C'est sens riote.

---

le centre du monde, c'est alléguer une notion certainement étrangère à l'esprit de Rutebeuf et d'ailleurs à toute tradition assurée. — *qui siet sur l'onde*, « qui est située au bord de l'eau », mais peut-être aussi, par jeu d'expression, absurdité voulue d'une terre flottant sur l'eau (dans la *Vengeance Raguidel*, v. 5050, le « Castel sans Nom », dont la dame s'appelle Lingrenote, « siet en une isle qui flote »). — *Els quatre parties du monde*, pris à la lettre est une autre absurdité. — *Si com il tient a la raonde* : vers-cheville, renforçant l'absurdité du précédent : il s'agit d'une formule toute faite « en sa totalité » amenée par le mot *monde* (aux exemples de *tant qu'il dure a la roonde*, rimant avec *monde*, relevés dans le T.-L., II, 2108, 17-25, ajouter : la deuxième version des *Quatre filles de Dieu*, p.p. A. LANGFORS (*Notices et Extraits des manuscrits*, t. XLII, 1932, p. 117, v. 125). Analogues : *Athis et Prophlias*, éd. A. Hilka, t. I, p. 187, v. 5419 : « ... tout le mont, Si com la mers dot en rëont » ; *Joufroï*, v. 3939 : « le mont, Si com il dot a la reonde » ; etc.

<sup>8</sup> *goute flautre*, la fistule appelée *goule festre* (ou *feste*, ou *flestre*). La rime avec *faute* et *haute* fait supposer une prononciation *flaute* difficile à expliquer.

<sup>9</sup> 75-92. Les recettes médicales authentiques de ce temps-là font rire aujourd'hui par leurs singularités. Cf. *Romania*, t. XVIII, 1889, p. 571 ; t. XXXVII, 1908, p. 358 ; Ada GOLDBERG et Hymen SAYE (*Bulletin of the Institute of the History of Medecine*, I, 1933, p. 435). Les contemporains en riaient déjà. Il est clair que Rutebeuf ici s'en amuse en forçant la note. Autres exemples de parodies du même genre : *Carmen de calvitio curando* (p.p. P. LEHMANN, *Parodistische Texte*, pp. 72-73) ; *Baucis et Thraso*, v. 307-321 (éd. H. Hagen, dans les *Jahrbücher für klassische Philologie*, t. XL, 1868, p. 711 ; et J. MOUTON, dans *La « comédie » latine en France au XIII<sup>e</sup> siècle*, textes publiés sous la direction de G. Cohen, t. II, p. 63) ; NIGELLUS, *Speculum stultorum* (éd. Wright, p. 33 ; cf. P. LEHMANN, *Die Parodie im Mittelalter*, p. 232) ; etc.

81 Preneiz dou saÿn de marmote,  
 De la merde de la linote  
     Au mardi main,  
 Et de la fuelle dou plantain,  
 84 Et de l'estront de la putain  
     Qui soit bien ville,  
 Et de la pourre de l'estrille,  
 87 Et dou ruÿl de la faucille,  
     Et de la laine  
 Et de l'escorte de l'avainne  
 90 Pilei premier jor de semaine,  
     Si en fereiz  
 Un amplastre. Dou jus laveiz  
 93 La dent ; l'amplastre metereiz  
     Desus la joe ;  
 Dormeiz un pou, je le vos loe :  
 96 S'au leveir n'i a merde ou boe,  
     Diex vos destruite !  
 Escouteiz, s'il ne vos anuie :  
 99 Ce n'est pas jornee de truie<sup>10</sup>  
     Cui poeiz faire.  
 Et vos cui la pierre fait braire,  
 102 Je vos en garrai sanz contraire  
     Se g'i met cure.  
 De foie eschauffei, de routure  
 105 Gariz je tout a desmesure  
     A quel que tort.  
 Et se vos saveiz home xort,  
 108 Faites le venir a ma tort ;  
     Ja iert touz sainz :  
 Onques mais nul jor n'oÿ mains<sup>11</sup>,  
 111 Se Diex me gari ces deus mains,  
     Qu'il orra ja.  
 Or oeiz ce que m'encharja  
 114 Ma dame qui m'envoia ça.

Bele gent<sup>a</sup>, je ne sui pas de ces povres prescheurs<sup>b</sup>, ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers<sup>12</sup> a ces povres chapes<sup>c</sup> maucozues, qui portent boites et sachez, et si

---

<sup>10</sup> *avoir fait bone jornee*, c'est, couramment, « avoir bien travaillé, n'avoir pas perdu son temps » (cf. chez Rutebeuf lui-même, *AU* 26 ; *BD* 248). *jornee de truie* est ici le contraire ; mais l'expression n'est pas connue par ailleurs (l'explication de M. Ham, art. cité, par *truie* = *triuie*, est interdite par la rime).

<sup>11</sup> 110-112. M. Ham, art. cité, a considéré *oï* comme une première personne (« je n'ai jamais entendu moins qu'il n'entendra ») ; mais c'est la troisième personne qui crée la bourde intentionnelle : « il n'a jamais entendu moins qu'il n'entendra alors », c'est-à-dire : « il entendra aussi peu que jamais ».

estendent un tapiz<sup>d</sup> : car teiz vent poivre et coumin<sup>e</sup> qui n'a<sup>f</sup> pas autant de sachez com<sup>g</sup> il ont. Sachiez que de ceulz ne sui je pas, ainz suis a une dame qui a non<sup>h</sup> ma dame Trote<sup>i</sup> de Salerne<sup>13</sup>, qui fait cuevrechiés de ses<sup>k</sup> oreilles, et li sorciz li pendent a chaainnes<sup>l</sup> d'argent par desus les espauls. Et<sup>m</sup> sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz<sup>n</sup> quatre parties dou monde. Ma dame si nos envoie en diverses terres et en divers païs : en Puille, en Calabre<sup>o</sup>, en Tosquanne, en terre<sup>14</sup> de Labour<sup>p</sup>, en Alemaingne, en Soissonnie<sup>q</sup>, en Gascoingne, en Espagne, en Brie, en Champaingne, en Borgoigne, en la forest<sup>15</sup> d'Ardanne<sup>r</sup>, por ocirre les bestes sauvages et por traire les oignemenz, por doneir medecines<sup>s</sup> a ceux qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et me commande<sup>t</sup> que en queil que leu<sup>u</sup> que je venisse, que je deïsse aucune choze, si que cil qui fussent entour moi i preïssent boen essample. Et por ce que le<sup>v</sup> me fist jureir seur sainz<sup>w</sup> quant je me departi<sup>x</sup> de li, je vos apanrai<sup>y</sup> a garir dou mal des vers, se vos le voleiz oïr<sup>z</sup>. Voleiz oïr<sup>aa</sup> ?

Aucune genz i a qui me demandent<sup>ab</sup> dont les vers viennent. Je<sup>ac</sup> vos fais a savoir qu'il viennent de diverses viandes reschauffees et de ces vins enfuteiz et boteiz<sup>ad</sup>, si se congrient<sup>ae</sup> es cors [fol. 81 v<sup>o</sup>] par chaleur et par humeur : car, si con dient li philosophe, toutes chozes en sunt criees<sup>16</sup>. Et por<sup>af</sup> ce si viennent li ver es cors, qui montent juqu'au cuer et<sup>ag</sup> font morir d'une maladie c'on apele mort sobitainne<sup>17</sup>. Seigniez vos : Diex<sup>ab</sup> vos en gart touz et toutes<sup>ai</sup> !

Por la maladie des vers garir — a voz iex la<sup>18</sup> veeiz, a vos piez la marchiez — la meilleur herbe qui soit elz<sup>aj</sup> quatre parties dou monde ce est l'ermoize<sup>19</sup>. Ces fames c'en ceignent le soir de la saint Jehan et en font chapiaux seur<sup>ak</sup> lor chiez, et dient que goute ne avertinz ne les puet panre n'en chief, n'en braz, n'en pié, n'en main. Mais je me merveil quant les testes ne lor brisent et que li cors ne rompent par mi, tant a l'erbe de vertu en soi<sup>al</sup>. En cele Champeigne, ou je fui neiz,

<sup>12</sup> La place sur laquelle s'ouvraient les églises, souvent plantée d'un grand ormeau, était un lieu ordinaire de réunions à intentions diverses. Il était fréquenté notamment par les prêcheurs des Ordres mendiants et, comme on le voit ici, par des marchands ambulants.

<sup>13</sup> *Trote de Salerne*. Trotula, femme médecin de l'école de Salerne, qui vivait sans doute au XI<sup>e</sup> siècle, et dont un traité sur les maladies des femmes a été très répandu au moyen âge (*Trotulae de mulierum passionibus...*, dans *Medici antique omnes qui latinis literis diversorum morborum genera et remedia persecuti sunt*, Venise, 1547, fol. 71-80). Entre autres recherches la concernant, voir P. MEYER (*Romania*, t. XLIV, 1915-1917, pp. 206 ss.).

Émile PICOT (*Romania*, t. XVI, 1887, p. 493) a supposé que, dans notre texte, *Trote* avait amené, par jeu de mots, ce qui est dit ensuite des oreilles et des chaînes d'argent, comme s'il s'agissait de la mule du charlatan : le texte n'en autorise pas tant. S'il y a une plaisanterie, on la trouve aussi bien dans la leçon *Crote* du ms. *D*. Quant aux oreilles et aux chaînes, c'est d'un burlesque gratuit.

<sup>14</sup> La Campanie.

<sup>15</sup> La forêt légendaire des chansons de geste.

<sup>16</sup> Arrangement de la théorie médicale alors courante du froid et du chaud, du sec et de l'humide.

<sup>17</sup> Cette histoire de la formation des vers, de leur remontée au cœur et de leur action mortelle, vise sans doute au comique. Toutefois, dans un sermon anonyme du XII<sup>e</sup> siècle (Bibi. nat., lat. 14.799, fol. 179 v<sup>o</sup>, col. 2), dont l'auteur tire volontiers ses comparaisons de la médecine, on lit : « Scitis quia, inter alios infirmos, illi qui habent vermes circa cor subito moriuntur et pereunt ». — La *mort sobitainne*, redoutée comme privant le défunt du viatique ; mais c'est une bourde de l'appeler une maladie.

<sup>18</sup> *la*, l'herbe (l'armoise) qui se trouve partout et qu'on foule aux pieds.

<sup>19</sup> *ermoize*, l'armoise. Il en est question, mais sans tant d'éloge, dans le traité de Trotula (fol. 71 v<sup>o</sup>). En revanche, MACER FLORIDUS (reproduit par VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, IX, 39, *De arthemisia*) en fait grand état, d'abord comme remède pour les femmes, puis contre toutes sortes de maux. — Quant à ce que dit le texte de ces ceintures et de ces chapeaux dont s'ornent les femmes le soir de la Saint-Jean, en rapprocher les traditions recueillies par E. ROLLAND, *Flore populaire...*, t. VII, pp. 61-65 (art. *Artemisia vulgaris*, — *l'armoise*) : « herbe de Saint Jean », « ceinture de Saint Jean », « couronne de Saint Jean » ; se cueille le jour de la Saint-Jean ; — « ex ea nudos renes praecingens » (d'après Marcellus Empiricus) ; — « se porte entre peau et chemise » ; etc.

l'apele hon<sup>an</sup> marreborc<sup>20</sup>, qui vaut autant com<sup>an</sup> « la meire des herbes ». De cele herbe<sup>ao</sup> panrroiz<sup>ap</sup> troiz racines, .V. fuelles de sauge, .IX. fueles de plantaing. Bateiz ces chozes<sup>aq</sup> en .I. mortier de cuyvre a un peteil de fer. Desgeuneiz vos dou jus par .III. matins. Gariz sereiz de la maladie des vers.

Osteiz vos chaperons<sup>ar</sup>, tendeiz les oreilles, regardeiz mes herbes, que ma dame envoie<sup>as</sup> en cest païs<sup>af</sup> ; et por ce qu'ele vuet que li povres i puist ausi bien avenir coume<sup>au</sup> li riches, ele me dist que j'en feïsse danree<sup>21</sup> : car teiz a .I. denier en sa borce qui n'i a pas .V. sols ; et me<sup>av</sup> dist et me conmanda<sup>aw</sup> que je preïsse un denier de la monoie<sup>22</sup> qui corroit el païs et en la contree<sup>ax</sup> ou je vanroie : a Paris un parisi, a Orlens un orlenois, au Mans<sup>ay</sup> un mansois, a Chartres un chartain, a Londres en Aingleterre un esterlin<sup>az</sup>, por dou pain, por dou vin a<sup>ba</sup> moi, por dou fain<sup>bb</sup>, por de l'avainne a mon roncin : car ceil qui auteil<sup>bc</sup> sert d'auteil doit vivre<sup>23</sup>.

Et je di que s'il<sup>bd</sup> estoit si povres, ou hom ou fame, qu'il n'eüst que doner<sup>be</sup>, venist avant : je li presterioie l'une de mes mains por Dieu et l'autre por sa Meire, ne mais que d'ui en un an feïst chanteir une messe de Saint Esperit, je di noumeement por l'arme de ma dame qui cest mestier m'aprist, que je ne fasse ja trois pez, que<sup>bf</sup> li quars ne soit por l'arme de son pere et de sa mere en remission de leur pechiez !

Ces herbes vos ne les<sup>bg</sup> mangereiz pas : car il n'a si fort<sup>bi</sup> buef en cest païs, ne si fort destrier, que, s'il<sup>bi</sup> en avoit ausi groz com<sup>bk</sup> un pois sor<sup>bl</sup> la langue, qu'il ne morust de male mort, tant sont fors et ameires ; et ce qui est ameir a la bouche si est boen au cuer. Vos les me metreiz .III. jors dormir en boen<sup>bm</sup> vin blanc. Se vos n'aveiz blanc, si<sup>bn</sup> preneiz vermeil ; se vos n'aveiz vermeil, preneiz<sup>bo</sup> de la bele yaue clere : car teiz a un puis devant son huix qui n'a pas .I. tonel de vin en son celier<sup>bp</sup>. Si vos en desgeunereiz par .XIII.<sup>bq</sup> matins. Se<sup>br</sup> vos failleiz a un<sup>bs</sup>, preneiz autre<sup>bt</sup> : car ce ne sont pas charaies<sup>bu</sup>. Et je vos di par la passion dont Diex maudist Corbitaz<sup>bv</sup> le juif [fol. 82] qui forja les .XXX. pieces d'argent en la tour d'Abilent, a .III. liues de Jherusalem, dont Diex fu venduz<sup>24</sup>, que vos sereiz gariz de diverses maladies et de divers mahainz, de toutes fievres sanz

---

<sup>20</sup> *marreborc*. C'est le latin *mater herbarum* francisé : Macer Floridus, « Herbarum matri dedit Anthemisia nomen » ; Platearius, « arthemisia, quae alio nomine dicitur mater herbarum ». Cf. Lynn THORNDIKE, *A Catalogue of Incipit*, col. 63, où *artemisia*, en de nombreux textes, est donné comme l'équivalent de *matricaria* ou de *mater herbarum*. Ajouter le traité *Circa instans* (*Romania*, t. XLIV, 1915-1917, p. 213). — L'auteur donne *marreborc* comme propre à la Champagne. Nous ne savons de quelle région sont originaires un glossaire latin-français de l'Hunterian Museum, à Glasgow (cf. *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2<sup>e</sup> série, t. IV, 1867, p. 156) qui porte *Hec artemisia... mere ebur*, à corriger sans doute en *erbur*, — et un traité de médecine de la Bibliothèque de Turin (K. V. 13, fol. 73), qui porte : *la mere erbor est artemisia*.

<sup>21</sup> *danree*, des lots du prix d'un denier.

<sup>22</sup> Plusieurs de ces appellations de monnaies dans la liste du ms. *D* ne sont pas attestées par ailleurs ; de même dans celle de l'*Herberie* anonyme.

<sup>23</sup> Principe ecclésiastique passé en proverbe (Morawski, n° 1779).

<sup>24</sup> Cf., dans l'*Herberie* anonyme : « ... je pri... que de celui maleïçon don Corbidas le juje fu maudiz — je di celui nomeement qui forja les .XXX. pieces d'argent en la tor de Caÿfas, a .III. liues petites d'Acre, dont li cors Dieu fu venduz et travilliez, soit li cors maudiz... ». Ce texte confirme à peu près la leçon *Corbitaz* (ms. *D* : *Corbacas*) de notre texte.

L'histoire des trente deniers, depuis qu'ils furent forgés jusqu'au moment où Judas les reçut, est racontée dans plusieurs textes occidentaux, dont le plus ancien est de GODEFROI DE VITERBE († 1191), *Panthéon* (éd. Pistorius, *Germanicorum Scriptorum... Annales*, t. II, 243). On y lit d'abord ceci :

Denariis (*sic*) triginta Deum vendit Galilaeus :  
Quos et apostolus hic describit Bartholomaeus  
Unde prius venant, quis fabricator eorum.

quartainne<sup>bm</sup>, de toutes goutes sanz palazine, de l'enfleüre<sup>bx</sup> dou cors, de la vainne dou cul<sup>by</sup> s'ele<sup>bx</sup> vos debat. Car, se<sup>ca</sup> mes peres et ma mere estoient ou peril de la mort et il me demandoient<sup>cb</sup> la meilleur herbe que je lor peüsse doneir, je lor donroie ceste.

En teil meniere venez je mes herbes et mes oignemens. Qui vodra, si en preingne ; qui ne vodra, si les laist !<sup>cc</sup>

*Manuscripts* : C, fol. 80 ; — D, fol. 34.

*Texte et graphie de C. Leçons normalisées* v. 9 (cil), 25 (cen), 41 (ce), 43, 46 (cil), 71 (Ce), 79 (cens), 98 (cil), 103, 107, 111 (ce), 114 (sa). — *Prose* : voir *l'apparat critique*.

*Alinéas de C (manquent dans D)*.

*Titre* : D Ci commence lerberie Rustebuef.

1 D Seigneurs ; D venus — 2 D jannes et chenus — 11 D Sai e. par divers e. — 20 D et *mq.* — 21 C C. Palerne, D C. en Luserne — 23 D grant vertu ; D esprises — 24 D m. que s. — 27 D Dun f. — 29 D Jehan — 30 D nose — 35 D *mq.* — 37 D scopacez — 38 D tellacons et galofaces — 41 D e. qui se — 42 D lievre — 44 D g. de bai — 48 D charbon ne los et garolas — 52 D s. sus l. — 53 D *Es* — 54 D roonde — 55 D Or me c. — 58 D Veez — 60 D ferperie — 61 D grant — 62-63 *caviardés dans D* — 65 D toutes fievres fors q. — 68 D fautre — 71 D se... cul

---

Fecerat hos nummos Ninus, rex Assyriorum,  
Et fuit ex auro Thares fabricator eorum,  
Cum quibus instituit rex Ninivita forum.

Suit le récit de ce que devinrent ces deniers, qui, passés de main en main, puis déposés dans le trésor du temple de Jérusalem, servirent à payer la trahison de Judas. L'auteur ajoute :

Nosce quod hoc sanctus sic scripsit Bartholomaeus.  
Ejus ad Armenios sermo narratur hebraeus  
Qualiter est auro venditus ipse Deus.

Cette légende, avec quelques variantes, se retrouve, vers l'année 1222, dans un récit en langue syriaque de Salomon de Basra publié avec traduction anglaise par E. A. W. BUDGE, *The Book of the Bee (Anecdota Oxoniensia, Semitic Series, vol. I, part. 2)* ; — entre 1350 et 1361, dans le *De itinere Terrae Sanctae* de Ludolphe DE SUCHEN, en Westphalie, p.p. Ferd. DEYCKS (*Bibliothek des Litterarischen Vereins in Stuttgart, XXV*) ; — entre 1364 et 1375, dans le *Liber de gestis ac trina beatissimorum trium regum translations* de Jean DE HILDESHEIM (cf. BUDGE, *Ueber ältere Pilgerfabrten*, Münster, 1848, pp. 58 ss.).

Noter que Ludolphe commence en disant « Legitur in quadam historia regum orientalium qui Domino munera obtulerunt », ce qui semble se référer au *Liber* de Jean : il faut donc ou bien que les dates admises pour ces deux ouvrages soient inexactes, ou bien que les deux auteurs aient puisé à une source commune.

Le travail le plus récent sur ce sujet est celui de G. F. HILL, *The thirty Pieces of Silver (Archaeologia, t. LIX, 2<sup>e</sup> partie, 1905, pp. 235-254)*.

Comment Rutebeuf a-t-il eu connaissance de la légende ? Peut-être à l'occasion de prétendues reliques : sur des pièces montrées comme telles, cf. BARBIER DE MONTAULT, *Le reliquaire du denier de Judas à Rome (Revue de l'art chrétien, n<sup>le</sup> série, t. IV, 1886, pp. 214-219)* ; F. DE MÉLY, *Les deniers de Judas (Revue de Numismatique, 4<sup>e</sup> série, t. III, 1899, pp. 500-509)* ; F. DE VILLENOSY, *Le denier de Judas au couvent des Capucins d'Engbien*, Engbien, 1900. Mais il faut remarquer l'autorité alléguée par Godefroi de Viterbe, à savoir saint Barthélemy l'apôtre. Or celui-ci était donné comme ayant prêché dans l'Inde (voir le pseudo-Abdias, VIII, et les Vies de saint Barthélemy en dérivant). Cette circonstance a pu provoquer, dans l'esprit de Rutebeuf, un rapprochement avec le Prêtre Jean et amener ainsi le souvenir du récit qui lui était attribué.

Mais le charlatan arrange les choses à sa façon : le lieu de fabrication des pièces est Abilent, nom popularisé par les chansons de geste ; quant à Corbitaz (ou Corbidas), l'auteur de la fabrication, son nom rappelle aussi celui de Corbadas, donné dans les mêmes chansons à un roi de Jérusalem.

*caviardé* — 76 *D* diroie — 77 *D* c. jen c. — 78 *D* Ja au c. ne m. — 80 *D* P. s. de la m. — 84 *D* putain *caviardé* — 85 *D* vielle — 87 *D* du rouil — 89 *C* escore — 90 *D* pilee — 92 *D* .I. plastre et du jus laverez — 93 *C* lamplastrei — 98 *D* si ; *C* anui (*corrigé après coup*) — 105 *D* tost — 106 *D* A que quil t. — 107 *D* sourt — 110 *D* O. a nul j. — 111 *D* garist — 113 *D* Oez ce que len m.

*a* *D* Belles gens — *b* *D* preescheurs — *c* *D* chapas — *d* *D* tappi — *e* *D* c. et autres espices — *f* *D* nont — *g* *D* comme — *h* *D* a a n. — *i* *D* Crote — *k* *C* ces — *l* *D* a .II. c. — *m* *D* Et *mq.* — *n* *D* es — *o* *D* Qualabre — *p* *D* en t. de L. *après* Gascoingne — *q* *D* Sessouingne — *r* *D* en Espagne... Ardanne *mq.* — *s* *D* medecine — *t* *D* me dit et comanda — *u* *D* q. en quel lieu — *v* *D* c. quelle — *w* *D* sus s. — *x* *D* m. parti — *y* *D* aprendre — *z* *D* o. de par Dieu — *aa* *D* Voleiz oïr *mq.* — *ab* *D* Aucuns me demandent — *ac* *D* Jel — *ad* *D* enf. et les autres — *ae* *D* contient — *af* *D* par — *ag* *D* et si — *ah* *D* Que Diex — *ai* *D* et toutes *mq.* — *aj* *D* es — *ak* *D* en — *al* *D* en soi *mq.* — *am* *D* l'a. lan — *an* *D* comme — *ao* *C* herbes — *ap* *D* penres — *aq* *D* ces chozes *mq.* — *ar* *D* Or o. les c. — *as* *D* *mq.* — *at* *D* pais et en ceste terre — *au* *D* i p. avenir ausi bien avenir com — *av* *D* *mq.* — *aw* *D* et me conmanda *mq.* — *ax* *D* terre — *ay* *C* a au Mans — *az* *Au lieu de* au Mans... esterlin, *D* donne : a Estampes un estampoïs, a Bar. .I. barrois, a Viane .I. vianois, a Clermont .I. clemondois, a Dyjon .I. dijonnaïs, a Mascon .I. mascoins, a Tors .I. tornois, a Troies .I. treessien, a Rains .I. rencien, a Prouvins .I. provenoisien, a Miens .I. moucien, a Arras .I. artisien — *ba* *D* avec — *bb* *D* p.d. fain *mq.* — *bc* *D* Car qui dautel — *bd* *C* cil — *be* *D* qui n'eust point d'argent — *bf* *D* lune de mes mains ... que *effacé* — *bg* *D* les *mq.* — *bh* *D* bon — *bi* *C* cil — *bk* *D* comme — *bl* *D* sus — *bm* *D* *mq.* — *bn* *D* *mq.* — *bo* *D* verm. prenez chastain, se vous navez chastain prenez — *bp* *D* hostel — *bq* *D* .III, — *br* *C* Ce — *bs* *D* Se vous i failliez .I. — *bt* *D* *ajoute* : se vous i falliez le quart prenes le quint — *bu* *D* charroi — *bv* *D* Corbacas — *bw* *D* quartaines — *bx* *D* denfleure — *by* *D* v.d.c. *caviardé* — *bz* *C* cele — *ca* *C* ce — *cb* *D* demandoit — *cc* *D* En teil... laist *mq.*